

**RÉSOLUTION N° 375**

**RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITÉS DU CENTRE  
AGRONOMIQUE TROPICAL DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

Le CONSEIL INTERAMERCAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Onzième réunion ordinaire,

VU:

Le document IICA/JIA/Doc.262(01), « Rapport biennal du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) », la résolution IICA/CE/Res. 359(XXI-O/01) « Rapport biennal sur les activités du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à la clause neuf du contrat constitutif du CATIE, ce dernier doit présenter au Conseil interaméricain de l'agriculture (Conseil) un rapport biennal sur les éléments techniques, financiers et administratifs de son activité ;

Que le Directeur général du CATIE a présenté le rapport biennal de ce Centre à la Vingt-et-unième réunion ordinaire du Comité exécutif ;

Que le Comité exécutif a recommandé au Conseil interaméricain de l'agriculture (Conseil) par sa résolution IICA/CE/Res.359(XXI-O/01), d'approuver ce rapport,

DÉCIDE:

1. De recevoir le document IICA/JIA/Doc.262(01), « Rapport biennal du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) » et de le considérer comme accepté
2. De féliciter le Directeur général du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) pour la teneur et la présentation du rapport biennal.